

FINANCIERE MARJOS

Société en commandite par actions au capital de 199.675,38 €

Siège social : 58 avenue de Wagram, 75017 Paris

725 721 591 R.C.S. Paris

(la « Société »)

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 25 JUIN 2025

Résultat des votes

Paris, le 10 juillet 2025,

L'Assemblée générale mixte de la Société s'est tenue sous la présidence de Monsieur Philippe Gellman, gérant de la Société, le 25 juin 2025 à 14h30, au siège de la Société.

L'Assemblée générale mixte a réuni 7 actionnaires (présents, représentés ou ayant voté par correspondance) représentant 18.213.811 actions sur les 19.967.538 actions composant le capital social et ayant le droit de vote, soit 91,2 % du capital, auxquelles sont attachées 18.213.811 voix.

L'ensemble des résolutions a été approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour

A titre ordinaire :

Première résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Deuxième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Troisième résolution : Conventions visées à l'article L. 226-10 du Code de commerce

Quatrième résolution : Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes de la Société

Cinquième résolution : Constatation de la démission de Mme Karine BAYLE de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance

Sixième résolution : Constatation de la cessation des fonctions de Financière Louis David en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Septième résolution : Approbation de la politique de rémunération applicable au Gérant et aux membres du Conseil de Surveillance

Huitième résolution : Informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées à l'article L. 22-10-9, I. du Code de commerce

Neuvième résolution : Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 au Gérant

Dixième résolution : Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 au président du Conseil de Surveillance.

A titre extraordinaire :

Onzième résolution : Délégation de pouvoirs au Gérant à l'effet de procéder à une ou plusieurs réductions de capital motivées par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions

Douzième résolution : Délégation de compétence au Gérant à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription

Treizième résolution : Délégation de compétence au Gérant à l'effet d'émettre, par voie d'offre au public, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

A titre ordinaire :

Quatorzième résolution : Pouvoirs aux fins des formalités légales

Résultat des votes

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Résolution	Pour		Contre		Abstention		%Capital Exprimé	Nombre total de voix prises en compte
	Votes	%	Votes	0%	Votes	0%		
1	18.213.811	100%	0	0%	0	0%	91,2%	18.213.811
2	18.213.811	100%	0	0%	0	0%	91,2%	18.213.811
3	18.213.811	100%	0	0%	0	0%	91,2%	18.213.811
4	18.213.811	100%	0	0%	0	0%	91,2%	18.213.811
5	18.213.811	100%	0	0%	0	0%	91,2%	18.213.811
6	18.213.811	100%	0	0%	0	0%	91,2%	18.213.811
7	18.213.811	100%	0	0%	0	0%	91,2%	18.213.811
8	18.213.811	100%	0	0%	0	0%	91,2%	18.213.811
9	18.213.811	100%	0	0%	0	0%	91,2%	18.213.811
10	18.213.811	100%	0	0%	0	0%	91,2%	18.213.811
14	18.213.811	100%	0	0%	0	0%	91,2%	18.213.811

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Résolution	Pour		Contre		Abstention		%Capital Exprimé	Nombre total de voix prises en compte
	Votes	%	Votes	0%	Votes	0%		
11	18.213.811	100%	0	0%	0	0%	91,2%	18.213.811
12	18.213.811	100%	0	0%	0	0%	91,2%	18.213.811
13	18.213.811	100%	0	0%	0	0%	91,2%	18.213.811